

**ANNÉE
2015**

Bulletin n° 3

**Date de parution
22 août 2015**



⇒ **RENTREE SCOLAIRE 2015 (COLLEGE D'AUBIGNY-EN-ARTOIS-EN-ARTOIS)**

La **rentrée des élèves de 6ème** aura lieu le **mardi 1er septembre** prochain dans les conditions suivantes :

▷ 8h15 : prise de contact avec le professeur principal. La présence des parents est autorisée la première heure.

(contact, emploi du temps, visite des locaux, retrait des manuels, documentation)

▷ 16h05 : fin des cours

Pour tous **les autres élèves**, la rentrée est prévue le **mercredi 2 septembre** :

▷ Le matin avec le professeur principal, les autres professeurs se présentent

▷ Arrêt des cours à 12h10

⇒ **HORAIRE DU SERVICE DE RAMASSAGE SCOLAIRE**

POINT D'ARRÊT	HORAIRE DE DEPART	HORAIRE DE RETOUR
Hameau de Tincquette	7h54 (rue du rietz)	16h30
Centre bourg Tincques	7h58 (place de l'église)	16h28
Hameau de Béthencourt	8h02 (rue d'Izel)	16h25

⇒ INTERDICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Par arrêté municipal du 7 août 2015, le comité des fêtes de TINCQUES a été autorisé à organiser une brocante le dimanche 30 août prochain, de 8h00 à 18h00. Par décision du même jour, la circulation routière et le stationnement seront interdits sur la commune de TINCQUES, en agglomération, sur les routes départementales n° 77 (du n° 3 rue principale au n° 17 rue de Chelers) et 77 E (du n° 5 place de l'église au n° 4 de la rue de Béthencourt)

⇒ SERVICE DE CANTINE GARDERIE

Il est ici rappelé que les feuilles d'inscription "au mois", distribuées à tous les élèves le 18 juin dernier et par ailleurs disponibles en Mairie depuis le début des présentes vacances scolaires étaient à déposer en Mairie, accompagnées du règlement, **pour le jeudi 20 août au plus tard.**

Les demandes d'inscriptions déposées au-delà de cette même date ne pourront être prises en compte et devront, le cas échéant, faire l'objet d'une régularisation par l'achat de tickets.

⇒ MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

La Mairie et de l'Agence Postale Communale seront fermées au public du 24 au 29 août inclus.

Au cours de la semaine n° 36/2015, une permanence aura lieu, **pour les affaires urgentes**, de 9h00 à 12h00 :

- ↪ le mardi 01 septembre 2015
- ↪ le vendredi 04 septembre 2015